

CLASSEC

Centre Lançonnais d'Animation Sociale, Sportive, Éducative et Culturelle

Centre M. Pagnol - Avenue François Mitterrand - 13680 Lançon Provence

☎ 04.90.42.85.99. ☎ 04.90.42.89.46.

Adresse mail : direction.classec@orange.fr

Site Internet : www.classec.net

Heures d'ouverture de l'accueil et du standard téléphonique :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h00 à 19h00

le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

en période de vacances scolaires :

l'accueil ferme à 18h00 et n'est pas ouvert le samedi.

L'adhésion

Au tarif de 5 € pour les mineurs et 15 € pour les adultes,

elle est obligatoire pour pouvoir pratiquer une activité au sein du CLASSEC

(y compris pour les cours d'essai).

Elle n'est payée qu'une seule fois chaque année (valable du 1er septembre au 31 août)

et ce, quel que soit le nombre d'activités pratiquées. En plus de l'assurance, l'adhésion témoigne de votre accord quant aux valeurs défendues par l'association.

En outre, elle vous permet de participer et voter à l'assemblée générale.

Tarifs des activités : encore plus accessibles à tous !

L'assemblée générale du 30 mai 2008 a approuvé la création d'un 4^{ème} tarif de réduction de 37% pour les familles les plus démunies de façon à permettre l'accès du plus grand nombre à l'ensemble de nos activités.

Avec 4 niveaux de tarifs applicables selon les revenus*

(plein tarif, -13%, -25%, -37%), la réduction forfaitaire de 8 € dès le 2^{ème} membre de la famille et la possibilité d'échelonner les paiements (en 3 fois), le CLASSEC

témoigne toujours plus de sa vocation sociale et fédératrice de tous les Lançonnais, sans exception.

La dégressivité des tarifs ne s'applique qu'aux résidents Lançonnais

*Calculez le tarif qui vous sera applicable sur : www.classec.net

Le mot de la présidente

La saison 2009/2010 a été très intense dans tous les domaines. Les manifestations de fin d'année ont démontré encore une fois la qualité des enseignements ainsi que la passion qui habite tous les adhérents qui ont participé aux différentes activités. J'en veux pour preuve les nombreux vernissages et galas qui nous ont remplis d'admiration grâce au travail réalisé.

La couverture de la plaquette 2010/2011 a voulu montrer la diversité du public concerné. En effet, du plus jeune au moins jeune, tout un chacun peut trouver une activité qui pourra lui convenir et c'est bien sûr notre souhait le plus cher.



**Dominique
MALPELI**

Cette association, incontournable ou presque sur la commune, continue à grandir, à s'étendre et à s'adapter aux évolutions des besoins des familles Lançonnaises. Il convient donc de féliciter les membres du Conseil d'Administration, les équipes de professionnels et de bénévoles qui oeuvrent chaque jour à favoriser l'épanouissement de nos adhérents qui sont à ce jour au nombre de 1831. Les murs vont bientôt « craquer ».

En parcourant cette plaquette, vous pourrez constater pour cette année une seule activité nouvelle le chant pour enfants, jeunes et adultes ; mais quelques changements quant aux créneaux supplémentaires pour les activités handball, Énergie et bien être, quant aux animateurs pour le Hip hop, le Twirling, l'Italien... Tout bouge... C'est la preuve d'un dynamisme toujours croissant.

L'ouverture de l'école des Pinèdes, nous a amené à augmenter de façon spectaculaire la garde des enfants aussi bien en périscolaire qu'en centre aéré. Mais l'évolution de la population nous a obligé à revoir nos capacités d'accueil pour l'été, et pour l'année 2010/2011, nous avons demandé également des agréments supplémentaires pour accueillir tous les enfants.

Enfin, en matière de programmation culturelle, la saison débutera comme l'année dernière par une présentation des différents spectacles programmés.

La soirée du vendredi 1er octobre à partir de 19h, vous permettra de rencontrer les artistes et sera suivie d'un apéritif convivial. Dans la foulée, **un spectacle : « Hommage à Jacques Brel » vous sera proposé.** *Toute cette soirée est en accès libre et gratuit ...* Alors, nous vous attendons très nombreux pour partager ce moment!

Comme le veut la tradition, la saison débute par la **fête du CLASSEC** qui se tiendra cette année, le **samedi 11 septembre 2010** de 14 H à 18 H, préambule au démarrage des activités le lundi 13 septembre 2010 et ce pour 33 semaines de pratiques.

Nous avons mis en place un système de pré-inscription pour la rentrée ce qui nous l'espérons vous rendra la vie plus facile.

Vous pouvez découvrir tous les détails de nos activités sur notre site internet :

www.classec.net

Sommaire

Le CLASSEC :

Les adresses; les heures d'ouverture de l'accueil; l'adhésion; les tarifs dégressifs

Le mot de la présidente

Le sommaire

Présentation, projet et fonctionnement

Présentation et projet. Participation aux activités. Quelques règles de fonctionnement

Sport et d'entretien du corps

École de découverte	Full contact-Sambo-	Tir à l'arc
Initiation multisports	Grappeling	Tennis
Musculation	Baby judo	Badminton
Gymnastique	Judo	Éveil et bien être
Forfait « Forme »	Handball	Escalade
Tickets « forme »	Jiu-Jitsu	Twirling
	Aïkido	Yoga

Activités musicales

Solfège; Jardin et initiation musicale; Guitare; Percussions africaines; Piano; Chant; Batterie.

Ateliers Danse

Danse classique; Hip-hop new style; Danse orientale; Danse moderne Jazz; Danse contemporaine; Salsa

Ateliers d'expression manuelle

Peinture sur porcelaine; Sculpture; Arts plastiques; Modélisme; Encadrement

Activités d'expression orale

Italien; Anglais; Théâtre

Loisirs et détente

Échecs; Scrabble; Atelier Cirque

Les stages en Week-end

Danse africaine; Self défense; Expression et création; Yoga; Éveil et bien être

Les accueils de loisirs

Les accueils périscolaires, maternelles et élémentaires
Accueil de loisirs Maternel; Accueil de loisirs Primaire; Stages d'activités sportives et culturelles
Accueil de loisirs Jeunes

La programmation culturelle du Classec saison 2010/2011

Les spectacles; Les conférences; Les expositions;

Page 1

Page 2

Page 3

Pages 4 à 6

Pages 7 à 9

Page 10

Page 11

Page 12

Page 13

Page 14

Pages 15 à 16

Pages 17 à 18

Encart du milieu

CLASSEC

Centre Lançonnois d'Animation Sociale, Sportive, Éducative et Culturelle

Le CLASSEC est une association d'éducation populaire régie par la loi du 1er juillet 1901. Il est soutenu par la ville de Lançon-Provence, pour le compte de laquelle il gère, dans le cadre d'une convention d'objectifs, les locaux du Centre Marcel Pagnol. Il est affilié à ADL (Animation et Développement Local), fédération régionale des MJC. Il a reçu l'agrément du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

En tant que MJC, le CLASSEC défend des valeurs sociales et humanistes

Le CLASSEC a donc pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Il permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Il est ouvert à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueux des convictions personnelles, il s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou syndical, une confession. Il respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité, fondements des valeurs républicaines.

Le CLASSEC participe à l'animation globale de la cité

☉ *Il propose plus de 40 activités socioculturelles, sportives ou de loisirs pour tous les adhérents : des activités de sensibilisation pour les plus jeunes, sports loisirs ou de compétition, des activités artistiques, de la danse, de la musique, des activités d'expression ou de détente.*

☉ *Il présente une programmation culturelle riche et diversifiée : des spectacles variés et de qualité, des expositions, des conférences, une semaine à thème et toutes sortes de manifestations sportives et festives.*

☉ *Il offre aux enfants Lançonnois de 3 à 17 ans, des activités d'animation et des stages sportifs, au sein des Accueils de Loisirs maternel (de 3 à 5 ans), primaire (de 6 à 11 ans), jeunes (de 12 à 17 ans) et périscolaire (pour les enfants scolarisés sur la ville).*

☉ *Il accueille les associations Lançonnoises souhaitant pouvoir utiliser les locaux du centre Marcel Pagnol à l'occasion de leurs assemblées générales, soirées festives, lotos, ...*

☉ *Il participe à toutes les grandes manifestations locales animées et coordonnées par la municipalité ou le comité des fêtes : Forum des associations, Téléthon, Carnaval, ...*

Organisation et fonctionnement : trois entités et un même objectif

☺ **Le Conseil d'Administration** est élu chaque année par l'assemblée générale des adhérents. Il définit les grandes orientations et la politique générale de l'association. Il assure le suivi régulier des divers secteurs d'activités. Il est composé de 23 membres, tous bénévoles, dont 14 élus parmi les adhérents et 4 représentants de la municipalité.

Présidente : Dominique MALPELI	
Vice-président : Guy GONCALVES	Vice-présidente : Jocelyne CAUMETTE
Trésorier : Alain FOSSARD	Trésorier adjoint : David DEBRAY
Secrétaire : Valérie PONS	Secrétaire adjoint : Dominique LORIENT

☺ **L'Équipe des permanents** est composée de salariés du CLASSEC et de personnels mis à disposition de l'association par la municipalité. Elle garantit le bon fonctionnement quotidien de l'association. Elle est à votre écoute pour répondre à vos questions.

Vos principaux interlocuteurs sont :

Directrice : Ghislaine GABA <i>Coordonne l'équipe et les activités par délégation du Conseil d'Administration</i>	
Régisseur : Pierre CANARD <i>Assure la gestion des locaux</i>	Comptable : Valérie CHAFINO <i>Assure le suivi des paiements</i>
Animatrice coordinatrice : Christine FIANDRA <i>Assure la coordination des activités sportives et culturelles</i>	
Céline MANSOURI et Isabelle JEUNHOMME: Agents d'accueil <i>Renseignent le public et enregistrent les inscriptions</i>	

☺ **Les animateurs** qui permettent le bon déroulement des activités.
Compétents et qualifiés, ils animent la vie des sections et des accueils de loisirs.

Une place pour chacun...

Au sein du conseil d'administration ou dans l'une de ses commissions de travail, dans l'accompagnement d'une activité sportive ou culturelle, dans de l'aide aux devoirs... ou tout simplement sous la forme d'un « coup de main » ponctuel, chacun peut s'il le souhaite, trouver une place qui lui correspond dans l'organisation et l'animation du CLASSEC.

Parlons-en ! ...et soyez les bienvenu(e)s !

La participation aux activités... quelques règles de bon fonctionnement :

La saison 2010/2011, s'étend sur 33 semaines d'activités, du 13 septembre 2010 au 25 juin 2011. Il n'y a pas d'activité pendant les périodes de vacances scolaires (sauf musculation).

La carte d'adhérent : Au tarif de 5 € pour les mineurs et 15 € pour les adultes, elle est obligatoire pour pouvoir pratiquer une activité au sein du CLASSEC (y compris pour les cours d'essai). Elle n'est payée qu'une seule fois chaque année (valable du 1er septembre au 31 août) et ce, quel que soit le nombre d'activités pratiquées. En plus de l'assurance, l'adhésion témoigne de votre accord quant aux valeurs défendues par l'association. En outre, elle vous permet de participer et voter à l'assemblée générale.

Le certificat médical, signalé par  : Il est obligatoire pour toutes les activités sportives et l'atelier cirque. Attention, **aucune inscription à une activité sportive ne pourra être acceptée en l'absence de ce document.**

Pour permettre de vérifier qu'une activité correspond bien aux attentes, les adultes bénéficient d'une séance d'essai avant inscription définitive, les enfants et adolescents de 2 séances (ne concerne pas les accueils de loisirs).

Afin de faciliter votre règlement (sauf pour l'adhésion et la licence qui sont dues intégralement dès l'inscription), nous vous donnons la possibilité d'un versement échelonné, de votre cotisation d'activité.

Il ne peut y avoir de remboursement en cours d'année qu'en cas de longue maladie dûment justifiée ou de déménagement. En aucun cas la carte d'adhésion sera remboursée.

Le CLASSEC garantit pour chaque activité un minimum de 28 séances sur la saison, nombre en deçà duquel le CLASSEC pourra procéder à un remboursement proportionnel de la cotisation à l'activité.

Un tarif dégressif peut être pratiqué, pour les Langonnais uniquement, en fonction du quotient familial (sur présentation de la dernière feuille d'imposition).

Afin de favoriser une politique sociale et familiale, une réduction supplémentaire de 8 € sur les activités sera effectuée dès la deuxième personne d'une même famille inscrite (cette réduction ne peut en aucun cas s'opérer sur l'adhésion ou sur la licence).

Tous les détails et le règlement intérieur sur clasec.net